Rodolphia Hombergi Le Cerf, *loc. cit.*, p. 92. (Pl. V, fig. 2.)

La fig. 2ª de la planche V représente la tête de cette intéressante espèce vue de profil. On remarquera le développement considérable du front et la petitesse relative des yeux.

Sesia nigrifrons Le Cerf, *loc. cit.*, p. 143. (Pl. IV, fig. 8.)

Collections recueillies dans l'Afrique orientale anglaise par M. Maurice de Rothschild en 1905.

Lépidoptères hétérocères. (Saturnidæ.)

par M. F. Le Cerf.

G. Eosia nov. gen.

Ailes supérieures avec 9 nervures seulement (manquent : 9, 10 et 11) et l'apex fortement tronqué depuis 6.

Antennes à pectination simple, pectinées jusqu'à l'extrémité.

Pièces buccales absentes.

Les quatre ailes unicolores avec des taches punctiformes multiples, non ocellées ni auréolées.

Eosia insignis nov. sp.

En dessus les ailes sont d'un brun canelle très clair uniforme.

Les supérieures portent trois petites taches noires inégales dont deux sont placées près de la cellule entre les nervures 5-6 et 6-7, et la troisième, cordiforme, un peu plus grosse que les précédentes, sur la discocellulaire.

Sur les inférieures on voit huit très petites taches jaunes dont une linéaire sur la discocellulaire, deux dans la cellule vers l'extrémité, deux géminées dont une à la côte au tiers basilaire et l'autre au milieu du bord anal, et enfin trois très petites placées autour de la cellule dans les intervalles compris entre les nervures 2-3, 5-6, 6-7.

En dessous les supérieures sont de la même couleur qu'en dessus avec une ligne antémarginale ondulée, fondue, n'atteignant pas la nervure 3 et s'inscrivant sur une ombre terminale gris violâtre fortement saupoudrée de blanc.

Les taches du dessus sont un peu plus petites, la discocellulaire étant divisée en un point et un croissant noir, celui-ci bordé de jaune.

Les ailes inférieures sont d'un gris violacé, teinté de rougeâtre à la base

et sur les nervures; le tout est fortement saupoudré d'écailles et de poils blanchâtres qui se réunissent pour former une ligne basilaire et une antémarginale ondulées et entières; ces deux lignes apparaissent confusément en dessus par transparence.

Les mêmes taches qu'en dessus s'inscrivent sur le fond en blanc jaunâtre limité de brun; seules font exception la discocellulaire diffuse et celle des deux taches intracellulaires qui avoisine la S. C. et qui est devenue roussâtre pupillée de noir.

Aux quatre ailes la frange est jaune.

La tête et le corselet sont revêtus de longs poils de même couleur que le dessus des ailes; les antennes sont jaune roussâtre avec la tige plus claire.

L'abdomen est du même gris violacé saupoudré de blanc que le dessous des ailes inférieures avec les anneaux 2, 3, 4, 5 et 6 bordés postérieurement de jaune en dessus.

En dessous la couleur est celle des ailes inférieures, un peu plus claire sur les côtés où les stigmates sont indiqués par des points noirs entourés d'écailles blanches.

Les pattes sont concolores, avec les tibias et les quatre premiers articles des tarses roussâtres et le dernier noir.

Type : 1 ♀; envergure : à l'apex 45 millimètres; au niveau de la nervure 6 : 46 millimètres.

Afrique orientale anglaise, Rendilé 29 mars 1905, Maurice de Rothschild.

Goodia decolor nov. sp.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris roussâtre clair avec une ligne basilaire à peine sinuée formant une dent large et courte sur la médiane; après la base de la nervure 2 un croissant discocellulaire noir et une ligne antémarginale continue, courbe, noirâtre, dentelée sur les nervures, un peu plus fortement indiquée vers la côte.

Le fond est nuancé de brun clair au bord interne dans sa partie basilaire et médiane et, plus largement, entre le croissant discocellulaire et l'antémarginale.

Une ombre noirâtre très légère se voit en outre au milieu du bord externe, sous l'apex.

Les ailes inférieures sont d'un jaune roussâtre clair uniforme avec une indication très légère d'antémarginale dans sa moitié interne.

En dessous des quatre ailes, le fond concolore est densément semé d'atomes bruns sur toute la surface des inférieures et dans le tiers terminal des supérieures.

Les quatre ailes ont en dessous un croissant discocellulaire et une anté-

marginale brunâtres. Une ombre brune mieux marquée qu'en dessus existe au bord externe et à la base des supérieures.

Le disque de ces ailes et la base des inférieures sont légèrement teintés de rose pâle. La frange est par moitié jaune sale et brun clair et précédée d'une fine ligne marginale brune.

Le corps et les pattes sont roussâtres; les antennes et le front sont bruns.

Type 1, ♂; envergure : 42 millimètres.

Afrique orientale anglaise, Kiu, mars 1905, Maurice de Rothschild.

Description de deux Asilides nouveaux de Corse,

par M. le D[r] J. Villeneuve.

1. **Laphria Benardi** nov. sp.

Cette espèce a la taille de *L. flava*, mais sa livrée est tout à fait différente. D'un noir assez brillant, excepté toutefois le 3[e] article des antennes qui est d'un brun mat légèrement ferrugineux, elle est couverte d'une pilosité noire, serrée, longue sur la tête, relativement courte ailleurs, touffue sur le cou, les flancs et les côtés des premiers segments abdominaux. Les trois derniers segments de l'abdomen sont couverts d'une épaisse fourrure dorée qui donne à cette Laphria son aspect particulier.

L'épistome porte sur toute sa hauteur une longue barbe grisâtre qui redevient noire en bas où elle est bordée de soies ferrugineuses; derrière l'ouverture buccale reparaît une frange de poils gris jaunâtre; les deux premiers articles des antennes et le front, en majeure partie, n'ont que des poils ferrugineux. Cette dernière coloration est aussi celle des soies situées à droite et à gauche sur le thorax ainsi que des soies mésopleurales; on la retrouve, mélangée avec la pilosité noire de ces régions, sur une partie des poils qui couvrent les hypopleures et qui bordent le scutellum.

Les hanches antérieures et intermédiaires ont, en avant, une longue pilosité dorée, qui est notablement réduite sur les hanches postérieures. Les cuisses sont courtes et relativement peu épaisses; les postérieures seules sont allongées, minces à leur origine, modérément renflées vers leur extrémité; elles sont toutes revêtues d'une épaisse villosité noire de même que les tibias sur leur côté interne, mais ceux-ci n'ont extérieurement qu'une vestiture dorée qu'encadrent de longues soies ferrugineuses. Les épines des tarses sont rougeâtres; les griffes sont noires, les pelotes orangées.